

■ **Eric Portier SA**, à Le Grand-Saconnex, CH-660-0413990-1, plomberie, ferblanterie, couverture, étanchéité; entreprise générale dans le domaine de la construction (FOSC du 24.07.1997, p. 5291). La clause statutaire relative à la reprise de biens envisagée à la constitution est abrogée conformément à l'article 628 al. 4 CO. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Nouveaux statuts du 10.06.2009. 'Fiduciaire Pierre Gardet SA' n'est plus organe de révision. Nouvel organe de révision: AUDIT PRESTIGE SA (CH-660-0342005-2), à Satigny.
Registre journalier no 9406 du 25.06.2009
(05105796 / CH-660.0.413.990-1)